

## Enseignement moral et civique cycle 2

Domaine travaillé	Objectifs de formation	Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	
<i>La sensibilité : soi et les autres</i>	Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.	Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.	Connaissance et reconnaissance des émotions de base (peur, colère, tristesse, joie).	
			Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions.	
			Expérience de la diversité des expressions des émotions et des sentiments.	
	S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie	Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur.	Prendre soin de soi et des autres.	Travail sur les règles de la communication.
				Le soin du langage : langage de la politesse.
				Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain.
Se sentir membre d'une collectivité	Accepter les différences.	Prendre soin de soi et des autres.	Le soin des biens personnels et collectifs.	
			L'intégrité de la personne.	
			Le respect des pairs et des adultes. Les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...)	
			Le respect des différences, interconnaissance, tolérance.	
Se sentir membre d'une collectivité	Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la	Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et	La conscience de la diversité des croyances et des convictions.	
			Connaître les valeurs et reconnaître les symboles de la République française : le drapeau, l'hymne national, les monuments, la fête nationale.	
Apprendre à coopérer.			Initiation aux règles de la coopération.	
<i>Le droit et la règle : des</i>	Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la	Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et	Initiation à la distinction des registres de langue.	

<i>principes pour vivre avec les autres</i>	<i>loi dans une société démocratique.</i>	aux différents interlocuteurs.		
		Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.	Les règles de vie de la classe et de l'école. Les droits et les devoirs de l'enfant et de l'élève (la charte d'usage des Tuic de l'école (B2i-1), la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) : art. 2, 6, 9.	
		Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.	Initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).	
		Connaître ses droits et les moyens de les faire valoir.	Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.	
		Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation...).	Initiation au vocabulaire de la règle et du droit (règle, règlement, loi...).	
	<i>Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.</i>	Connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique.	Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité.	
			L'égalité de droit entre les femmes et les hommes.	
			Les droits et les devoirs : de la personne, de l'élève, du citoyen (initiation) ; la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, art. 1, 4, 6.	
	<i>Le jugement : penser par soi-même et avec les autres</i>	<i>Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.</i>	Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels.	Le choix, sa justification. Connaissance de quelques structures simples de l'argumentation (connecteurs et lexique). Les raisons qui font juger une action bonne ou mauvaise.
			S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de	Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...). Initiation aux règles du débat.

		vue des autres.	Initiation à l'argumentation
			Les préjugés et les stéréotypes.
		Aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire.	Initiation aux différences entre penser, croire et savoir.
	Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	La notion de bien commun dans la classe et dans l'école.
			Les valeurs personnelles et collectives.
<i>L'engagement : agir individuellement et collectivement</i>	S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.	Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres.	L'engagement moral : la confiance, la promesse, la loyauté.
		S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances...).	
		Réaliser un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).	
		Coopérer en vue d'un objectif commun.	La coopération, l'entraide.
		Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	Les valeurs : la fraternité, la solidarité.
	Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.	Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école.	La participation démocratique.
			La responsabilité.
	S'impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux.	Le développement durable.	
		Le secours à autrui : sens du discernement, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS).	

## Enseignement moral et civique cycle 2

<i>Domaine travaillé</i>	Objectifs de formation	Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement		
<i>La sensibilité : soi et les autres</i>	Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.	Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe.  Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression.	Diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques...)		
			Maitrise des règles de la communication.		
			Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments et des émotions.		
	S'estimer et être capable d'écouter et d'empathie	Respecter autrui et accepter les différences.	Respecter autrui et accepter les différences.	Respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...)	
				Respect des différences, tolérance.	
				Respect de la diversité des croyances et des convictions.	
				Le secours à autrui.	
				Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude.	Le soin du langage : le souci d'autrui dans le langage, notamment la politesse.
					Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain.
	Se sentir membre d'une collectivité	Comprendre le sens des symboles de la République.	Comprendre le sens des symboles de la République.	Valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne.	
Coopérer.				Savoir travailler en respectant les règles de la coopération.	
<i>Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres</i>	Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.	Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.	Les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen.		
			Le code de la route : initiation au code de la route et aux règles de prudence, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).		
			Le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi).		

			Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, les sanctions.
		Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.	L'égalité entre les filles et les garçons. La mixité à l'école. L'égalité des droits et la notion de discrimination.
	Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.	Reconnaître les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne.	Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe. Les valeurs : la liberté, l'égalité, la laïcité.
		Reconnaître les traits constitutifs de la République française.	Le vocabulaire des institutions. Le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits. La notion de citoyenneté nationale et européenne (l'identité juridique d'une personne).
<i>Le jugement : penser par soi-même et avec les autres</i>	Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.	Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.	Le choix, sa justification.
			Connaissance et reconnaissance de différents types d'expression (récit, reportage, témoignage).
			Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...).
			Approche de l'argumentation.
			Le débat argumenté
			Initiation au débat démocratique.
			Les critères du jugement moral : le bien et le mal, le juste et l'injuste.
		Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.	Les préjugés et les stéréotypes (racisme, antisémitisme, sexisme, homophobie).
		Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.	La laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école.
			La distinction entre croyances et opinions.

		Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.	Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias Responsabilisation à l'usage du numérique en lien avec la charte d'usage des Tuic.
	Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif.	La notion de bien commun dans la classe, l'école et la société. Les valeurs personnelles et collectives. Valeurs et institutions : la devise de la République (Liberté, Égalité, Fraternité). Le sens républicain de la nation. Les libertés fondamentales. La laïcité. Les valeurs de l'Union européenne.
<i>L'engagement : agir individuellement et collectivement</i>	S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.	S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).	L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité).
			Le secours à autrui : prendre des initiatives, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS).
		Le code de la route : sensibilisation à la responsabilité en lien avec l'attestation de première éducation à la route (Aper).	
	Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.	La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé.	
Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.	Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.		La participation démocratique. Le vote. Les acteurs locaux et la citoyenneté.
		Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.	La solidarité individuelle et collective. La fraternité dans la devise républicaine.



